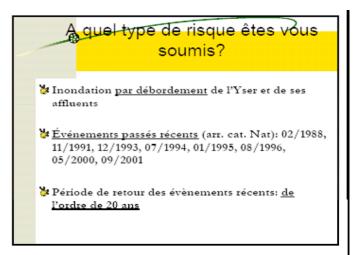
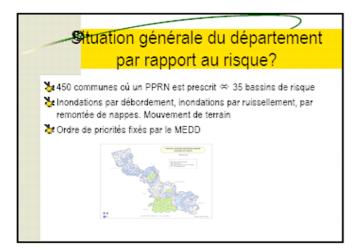
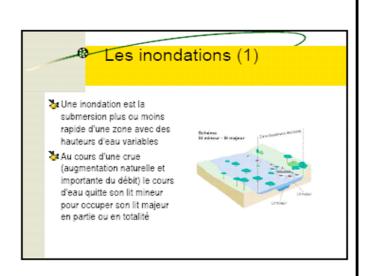
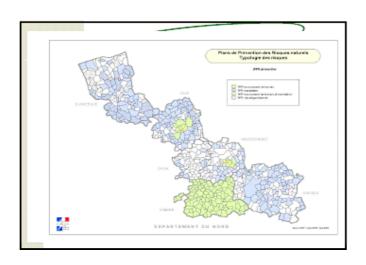
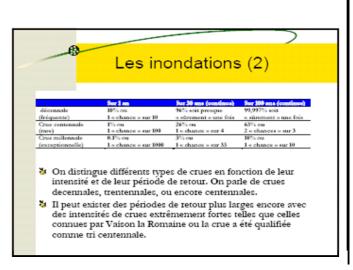
# Comment gérer un risque? Protection Prévention: rôle du PPR Gestion de crise Information ATTENTION!!: On ne peut pas se protéger de tout!!











# Les inondations (3) Conséquences Sur les biens: A partir de 0.50m d'eau

à l'origine de 80% du cout des dommages dus aux cat, nat, en France A partir de 0.50m d'eau un adulte peut être mis en danger :

Forte difficulté dans les déplacements, disparition totale du relief, stress, difficulté à l'évacuation, etc.

#### Le Plan de Prévention des Risques (PPR)

#### CE N'EST PAS:

- -) Un programme de travaux
- -) La réponse ultime aux problèmes d'inondations

Un PPR n'empêchera pas les phénomènes naturels de se produire et les zones qui ont été touchées par un phénomène le seront de nouveau immanquablement dans un délai plus ou moins long!!

## Responsabilité de l'État et des collectivités face au risque

- > Informer
- Assurer un urbanisme qui n'aggrave pas la situation.
- Préparer la crise

#### Le Plan de Prévention des Risques (PPR)

#### C'EST:

- -) Un outil de gestion des risques qui entre dans le cadre de la prévention afin de ne plus commettre les erreurs passées.
- -) Un outil d'aide à la décision pour l'aménagement de la commune dans le cadre du développement durable.
- -) Un ensemble de documents réglementaires élaboré par les services de la DDE sous l'autorité du préfet.
- -) Un document d'urbanisme qui vaut Servitude d'Utilité Publique.

# Les Plans de Prévention des Risques Présentation

#### Le PPR : Comment?

- ♣Arrêté de prescription
- Élaboration du projet
- Consultation et enquête publique
- Projet éventuellement modifié
- Arrêté d'approbation
- Annexion du PPR dans les documents d'urbanisme

## Les inondations (3) Conséquences

#### 🖔 Sur les biens :

à l'origine de 80% du cout des dommages dus aux cat, nat, en France

#### 🎖 Sur les personnes :

A partir de 0.50m d'eau un adulte peut être mis en danger :

Forte difficulté dans les déplacements, disparition totale du relief, stress, difficulté à l'évacuation, etc.

#### Le Plan de Prévention des Risques (PPR)

#### CE N'EST PAS:

- -) Un programme de travaux
- -) La réponse ultime aux problèmes d'inondations

Un PPR n'empêchera pas les phénomènes naturels de se produire et les zones qui ont été touchées par un phénomène le seront de nouveau immanquablement dans un délai plus ou moins long!!

## La Responsabilité de l'État et des collectivités face au risque

- > Informer
- Assurer un urbanisme qui n'aggrave pas la situation.
- > Préparer la crise

#### Le Plan de Prévention des Risques (PPR)

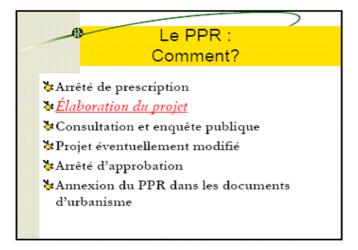
#### C'EST:

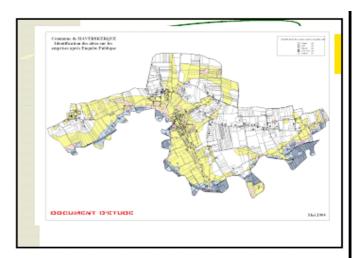
- -) Un outil de gestion des risques qui entre dans le cadre de la prévention afin de ne plus commettre les erreurs passées.
- -) Un outil d'aide à la décision pour l'aménagement de la commune dans le cadre du développement durable.
- -) Un ensemble de documents réglementaires élaboré par les services de la DDE sous l'autorité du préfet.
- -) Un document d'urbanisme qui vaut Servitude d'Utilité Publique.

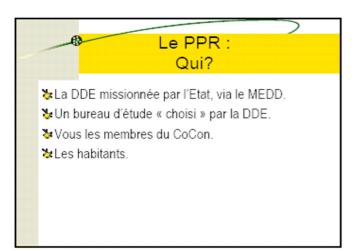
### Les Plans de Prévention des Risques Présentation

#### Le PPR : Comment?

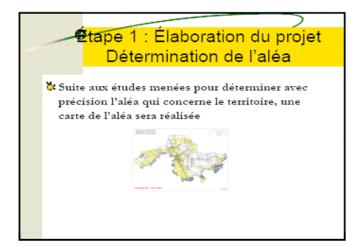
- ♣Arrêté de prescription
- Élaboration du projet
- Consultation et enquête publique
- Projet éventuellement modifié
- Arrêté d'approbation
- Annexion du PPR dans les documents d'urbanisme

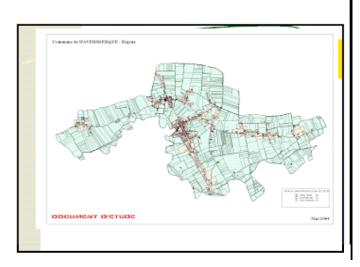












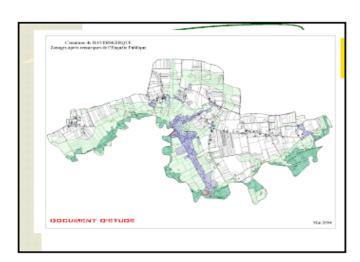
#### Étape 3 : Élaboration du projet Zonage réglementaire

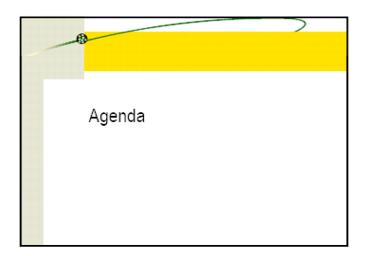
- Par croisement des cartes d'aléa et d'enjeux, nous obtiendrons un zonage réglementaire.
- Chaque zone correspondra à un objectif de prévention retranscrit dans le règlement.
- Ce document sera joint aux documents d'urbanisme et orientera les mesures d'urbanisme.



#### Prochaine action de concertation :

 -) La prochaine réunion de concertation aura pour objet de vous présenter l'aléa (AC2). Pour cela nous aurons besoin de vous lors d'enquêtes sur le terrain dont les modalités vous seront indiquées par le BE.











#### Les risques

- •Arrêtés de catastrophe naturelle sur 41 communes pour débordement et/ou ruissellement
- •Atlas des zones inondables sur 16 communes
- •Prescription PPRI sur 17 communes





